

Informations utiles

Mairie de Bourdeau

42 place Lamartine 73370 Bourdeau
Tel : 04 79 25 03 41
E-mail : contact@mairie-bourdeau.fr
Site : www.mairie-bourdeau.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi : de 9h à 12 h
Mardi : de 14 h à 17 h
Jeudi : de 16 h à 19 h

Allo Service Public Tel : 3939

SICAMS Tel : 04 79 65 97 99

Grand Lac Communauté d'agglomération

1500 blvd Lepic
73100 Aix Les Bains
Tel : 04 79 35 00 51
CALB : [site : www.agglo-lacduourget.fr](http://site: www.agglo-lacduourget.fr)

Déchetterie

La plaise 73370 Le Bourget du Lac
Tel : 04 79 75 07 89

Horaires d'été :

1er avril au 31 octobre
Lundi au vendredi de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Horaires d'hiver :

1er novembre au 31 mars
Lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Office de Tourisme Intercommunal Aix les Bains Riviera des Alpes

Place général Sevez 73370 Le Bourget du Lac
Tel : 04 79 88 68 00
Fax : 04 79 88 61 01
E-mail : accueil@aixlesbains-rivieradesalpes.com
Site : www.aixlesbains-

Médecins du Bourget du Lac

Cabinet des docteurs Julien Blake et Laëtitia Tremey

Tel : 04 79 85 15 80
Sophie Moureau Tel : 04 79 84 46 20
Clara Bitchev : Tel : 04 79 25 00 52
Gérard Rouvière Tel : 04 79 25 33 33

Infirmiers du Bourget du Lac

Marie Seillier et Emmanuelle Favre : Tel : 06 23 93 91 75 /
06 21 20 35 42
Patricia Hulin et Marlène Mondon : Tel : 04 79 25 30 16
Rodolphe Albrieux / Cédric Touzalin : Tel : 06 67 05 77 90
Delphine Albrieux : Tel : 06 63 19 54 89

Pharmacie du prieuré

Tel : 04 79 25 00 04

Soins à domicile

SSIAD Tel : 04 79 65 97 98
CCAS Tel : 04 79 26 23 13

SOS Médecin

Tel : 3624

Urgences : 112

Gendarmerie Tel : 04 79 25 40 16 /
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
Pompiers Tel : 18
S.A.M.U. Tel : 15
Centre antipoison Tel : 04 79 42 42 42
Centre Hospitalier Tel : 04 79 96 50 50

Halte garderie du Bourget du Lac :

Tel : 04 79 26 23 13

Transports

Taxi Dupraz Tel : 06 30 29 03 89
Synchro Bus Tel : 04 79 68 73 73
Ondéa Tel : 04 79 88 01 56
SNCF Tel : 3635

Rédaction et mise en page par la mairie de Bourdeau
avec la collaboration de Patrick Ansannay.
Impression par Allo Copy à Savoie-Technolac
Crédit photos : Baptiste Robin, APE, Patrick Ansannay,
Nadine Chevelard, Jean-Claude Ginet, mairie
de Bourdeau, Olivia Nantois, JMV Resort.



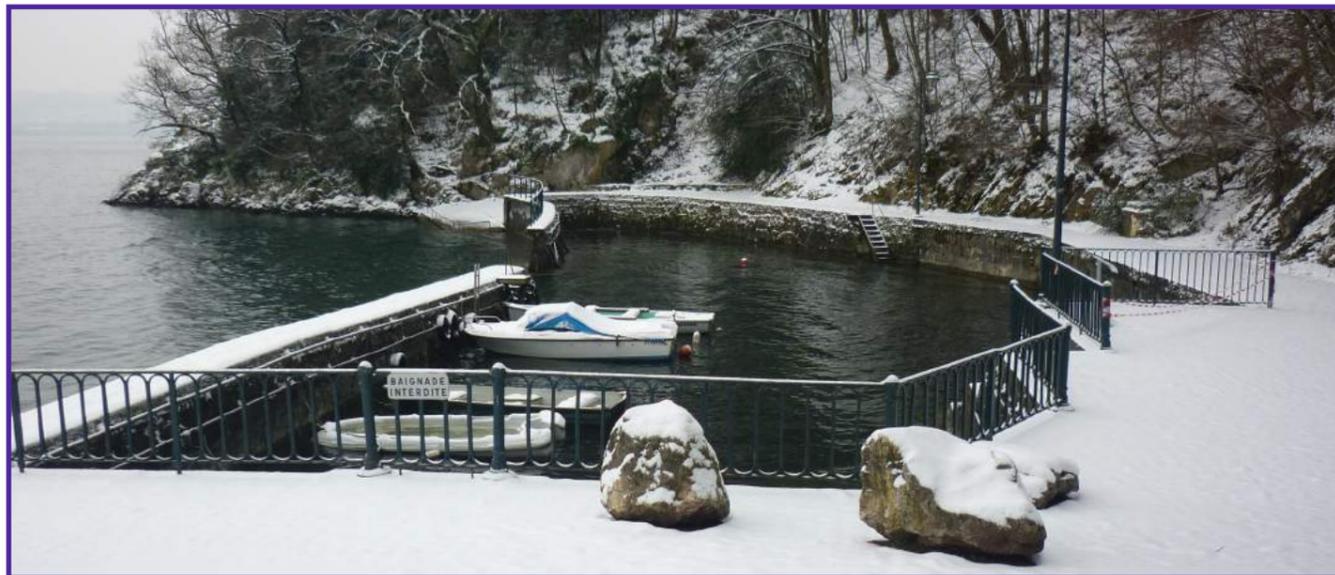
LE DÉPARTEMENT



Ici, la Région agit pour
votre commune

Bulletin Municipal
N° 87– Hiver 2019

| | |
|----------------------|------------|
| Le mot du maire | p. 3 |
| Au conseil municipal | p. 4 |
| Urbanisme | p. 5 |
| Travaux | p. 6 |
| Vivre à Bourdeau | p. 7 à 12 |
| Associations | p. 13 à 15 |
| Sicams | p. 16 |
| Etat civil | p. 17 |
| Dernière minute | p. 18 à 19 |
| Informations utiles | p. 20 |



DISTRIBUTION DU COURRIER

POUR UNE DISTRIBUTION HIVERNALE DE QUALITÉ

Afin de conserver un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées à la distribution de votre courrier.

MERCI de veiller à ce que les accès à votre boîte aux lettres soient déneigés et salés.

Nous vous rappelons que chaque boîte aux lettres doit être positionnée en bordure de voie publique pour réduire le nombre et la gravité des accidents dont sont victimes nos facteurs et conserver un service de qualité.

Le saviez-vous ? Chaque année, nos facteurs sont victimes d'accidents liés à des conditions hivernales difficiles.

ATTENTION si votre boîte aux lettres ne remplissait pas ces critères d'accessibilité, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Merci de votre compréhension.

L'HIVER ARRIVE !

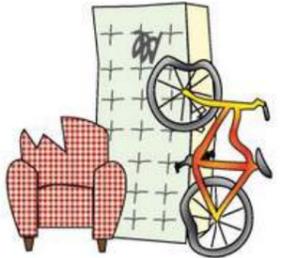


Comme vous le savez, l'hiver arrive et avec lui, sans surprise, potentiellement neige et eau en abondance... !!!

La commune et ses différents prestataires vous remercient d'entretenir vos végétaux débordant sur la voie publique ou gênant les réseaux.
En cas de neige, pensez à ne pas créer de gêne sur la voirie, afin de faciliter le déneigement.

Merci d'avance pour la collectivité !

L'agglomération GRAND-LAC renouvelle en 2020 deux collectes exceptionnelles d'encombrants dans notre secteur, sous certaines conditions de taille et de volume. Elles auront lieu les 24 mars et 20 octobre 2020.
Conditions et inscriptions auprès du service valorisation des déchets au 04 79 35 00 51.



TALENTS POUR UNE COLLECTION AIX RIVIERA



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
AIX LES BAINS RIVIERA DES ALPES
Bureau d'Informations centre ville
Place Maurice Mollard - 73100 Aix-les-Bains
Bureau d'Informations Aqualis - Petit Port
54 Esplanade Jean Murguet - 73100 Aix-les-Bains
Bureau d'Informations au Bourget-du-Lac
Place du Général Sevez - 73370 Bourget-du-Lac
04 79 88 68 00
www.boutique.aixlesbains-rivieradesalpes.com

Naturelle, élégante et contemporaine, la Riviera des Alpes inspire. Artisans, créateurs, producteurs, chacun à sa manière fait preuve d'audace et puise dans la beauté des paysages une matière à créer. **Aix les Bains Riviera des Alpes insuffle son style. Ici le bien-être s'accomplit** dans l'équilibre et l'harmonie. Ne changez rien, arrêtez-vous, et portez votre regard sur la beauté des choses telles qu'elles sont. Beauté des paysages, amour du travail bien fait, plaisir du partage et gastronomie inspirée des produits locaux font de cette destination le territoire expert d'un art de vivre vrai et paisible, où chacun se plaît à offrir le meilleur.

Nous vous invitons à découvrir cette collection Aix Riviera porteuse de nos valeurs et confectionnée par 17 talents du territoire : **L'artisan glacier Renzo / Atelier l'Aiguille du Lac / Atelier Berecillo / Les Bergues / Bijouterie Barbier / Brasserie Caquot / Les Chapotins / Charly # Gaby / Chocolaterie Bizolon / Chocolaterie Sébastien Fautrelle / Comptoir le T / L'Enchanteur / Le Jardin des Senteurs / Les macarons de Bastien / Le Petit Bonheur / PPP Monod / S.E.A.B. Société des Eaux d'Aix-les-Bains**

Retrouvez la collection Aix Riviera chez nos partenaires et sur : www.boutique.aixlesbains-rivieradesalpes.com

Michel Frugier
Président

Office de Tourisme Intercommunal Aix les Bains Riviera des Alpes

BROYEUR



Le broyeur sera à nouveau mis à disposition gratuitement par l'agglomération Grand-Lac.

La période s'étalera du 27 février au 11 mars 2019.

Pensez à le réserver !

Les inscriptions se font comme d'habitude en Mairie aux horaires d'ouverture au public.

Travaux à 1 euro : ARNAQUE OU OPPORTUNITE ?

Via des démarchages téléphoniques, des entreprises peu scrupuleuses prétendent agir pour le compte d'organismes publics.

Or ces travaux mal réalisés peuvent entraîner des conséquences fâcheuses :

Ne signez rien avant de décortiquer cette offre commerciale très alléchante avec une conseillère Info Energie de l'ASDER : 04 79 85 88 50.



Comment décrypter les propositions d'isolation ou changement de chauffage à 1 euro ?

Si le contexte est bien de massifier les travaux d'isolation et d'aider les ménages pour cela, il faut néanmoins avoir quelques points de vigilance lors de ces offres :

1. Ce dispositif ne concerne pas tous les travaux d'isolation, il propose des solutions très formatées qui ne correspondront pas forcément à votre situation : pas de choix de l'isolant, pas d'analyse de la priorité de travaux dans votre cas particulier.
2. Des travaux mal réalisés par des entreprises peu scrupuleuses peuvent entraîner des contre-performances et même parfois des dégâts plus conséquents.

Ce dispositif basé sur les Certificats d'Economie d'Energie peut aussi vous bloquer par la suite car toutes les aides à la rénovation ne sont pas forcément cumulables !

Si vous souhaitez néanmoins bénéficier de ce dispositif pour isoler certaines parois (ne pas l'envisager pour des travaux demandant plus de technicité comme un changement de chauffage ou isolation des murs par l'extérieur), soyez vigilant :

- 1) demander un devis
- 2) demander une visite sur place avant de donner votre accord de travaux
- 3) prenez RDV téléphonique avec votre conseiller Info Energie de Savoie de l'ASDER, membre du réseau FAIRE : 04 79 85 88 50 pour analyser avec lui si ces travaux correspondent bien à vos besoins et connaître les recommandations techniques qu'il vous conseillera : dépose de l'ancien isolant, mise en place d'un pare-vapeur avant la pose du nouvel isolant, etc.



L'année 2019 qui s'achève a vu la finalisation d'un certain nombre de dossiers :

Côté travaux, l'élargissement de la base de la piste forestière de Pierre Nioule est terminé.

Le démarrage des travaux du merlon de sécurité pour le lotissement de La Frasse se réalisera au cours du 1^{er} semestre 2020.

La sonorisation de la salle polyvalente est effective, elle a déjà pu être testée lors du Loto du club Sourire Tousjours, et de la fête de Noël de l'école. Un remerciement spécial à Jean-Claude DIJOURD, Olivier et François BARRILLON pour la mise en œuvre et à Jean-Michel VILLOT pour son implication au profit de nos associations.

À l'école, quatre nouvelles enseignantes ont désormais pris leurs fonctions. Elles se partagent les deux classes avec des aménagements de temps partiels, sous la direction de Madame PENISSARD. Je leur souhaite la bienvenue et espère désormais pour l'école une certaine stabilité. Nous avons la chance de pouvoir compter sur notre personnel communal, titulaires, vacataires ou remplaçants qui fait preuve d'une solidarité sans faille face aux nombreux aléas liés à cette nouvelle gestion.

Dans l'édito précédent, j'annonçais la finalisation du PLUI.

Après cinq ans de réflexion, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire de « l'ex-Communauté d'Agglomération du lac du Bourget », a été approuvé le 25 octobre 2019. Sa consultation est disponible sur le site de Grand-Lac

<https://grand-lac.fr/urbanismehabitat/pluigrand-lac/>

A la mairie, nous avons dû actualiser et optimiser nos équipements et nos systèmes informatiques. Le conseil municipal a confié cette mission à François BARRILLON, qui a pris le sujet à bras le corps. Nous avons sous-estimé l'ampleur de la tâche sans oublier la réglementation sur la protection des données.

Tous ces changements viennent s'ajouter au travail quotidien de notre secrétaire de mairie, Coralie VERNEY. Heureusement que nous pouvons compter sur sa rigueur et son organisation. Je lui renouvelle mes sincères remerciements.

Avant de conclure, je voudrais vous préciser les dates des prochaines élections municipales, qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020, et j'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré au quotidien tout au long de ce mandat, pour notre « bien vivre » à BOURDEAU !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

DELIBERATIONS

Correctif de la délibération du 13 juin 2019 :

N° 32 : Approbation tarif location salle polyvalente.

N° 33 : Approbation questions diverses subventions AURA

Délibérations du 18 juillet 2019 :

N° 34 : Approbation renouvellement général des conseils municipaux 2020 - fixation du nombre et de la répartition des sièges de l'assemblée communautaire de Grand Lac

N° 35 : Approbation de l'avis sur le projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU)

N° 36 : Approbation des fonds de concours aux communes - attribution d'une aide à la commune de Bourdeau

N° 37 : Approbation de la création d'un emploi permanent agent service périscolaire pour rentrée 2019

N° 38 : Approbation plan commune dans le centre village

N° 39 : Approbation décision modificative n° 1

Délibérations du 10 septembre 2019 :

N° 40 : Approbation recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

N° 41 : Approbation amendement SCOT

N° 42 : Approbation affectation d'un numéro à la voie communale « Route de l'Epine »

N° 43 : Approbation avenant au règlement de la salle polyvalente pour les règles de sécurité

Délibérations du 10 octobre 2019 :

N° 44 : Approbation instauration du principe de la RODP chantiers (RODP) sur les ouvrages de transport et de distribution d'électricité

N° 45 : Approbation indemnité du conseil 2019 allouée au comptable du trésor

N° 46 : Approbation admissions non-valeur

N° 47 : Approbation adoption plan de formation mutualisé (2019-2021)

N° 48 : Approbation adhésion au service « RGDP » d'Agathe et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)

Délibérations du 07 novembre 2019 :

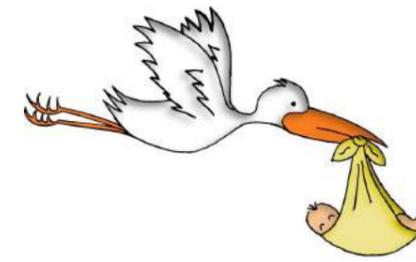
N° 49 : Approbation prolongation demande de subvention parking centre village

N° 50 : Approbation frais de nettoyage fin de collecte et espace public

N° 51 : Approbation périmètre site Natura 2000

N° 52 : Approbation décision modificative n° 2

N° 53 : Approbation convention pour le recours au dispositif des conseillers en énergie partagée



NAISSANCES

Paul ROISSARD le 12 février 2019

Elliott Jean Georges LACAS le 28 juillet 2019

Enéa Camille Louise ETCHEVERRY le 30 septembre 2019

MARIAGE

Sylvain CHNEIDER et Emilie ZUCCHI le 22 juin 2019

Sonny PRINCE et Marine GIQUEL le 5 octobre 2019



Sylvain Chneider et Emilie ZUCCH



Mariage PRINCE - GIQUEL



PACS

Pascal SCOQUART et Aurore DELLACA-MINOT le 19 septembre 2019

Johan SALVAGGIO et Amélie CAILLIAU le 23 octobre 2019

Alexandre TISSEYRE ET Tiphaine DAYET Le 28 novembre 2019



Alexandre TISSEYRE ET Tiphaine DAYET

DECES

Raymond FRANCILLON le 6 novembre 2019





Le Syndicat intercommunal du Canton de la Motte Servolex, a organisé un après-midi récréatif autour du jeu, le samedi 16 novembre à la salle polyvalente. De nombreux enfants avec leurs parents se sont déplacés dont une dizaine de familles de Bourdeau, et ont apprécié ce moment de convivialité à l'initiative de Sandrine BILLET, animatrice du SICAMS.

D'autre part, le SICAMS a adressé un questionnaire aux jeunes de Bourdeau de 11 à 18 ans, dans le but de mieux connaître leurs attentes.

Nous regrettons qu'à ce jour, seulement deux réponses soient parvenues en mairie, sur plus d'une trentaine de questionnaires envoyés. C'était pourtant une bonne opportunité de comprendre les désirs de cette tranche d'âge.



PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis de construire accordés

Jean Luc MICHAUX : réhabilitation extension buanderie

SCI CHÂTEAU DE BOURDEAU : création cinq éco-logis

Jean Pierre PORTIER : construction maison individuelle

Laurence CHOULET- PARPILLON : aménagement de combles

SCI ASTROLABE : modifications façades

Permis de construire retiré

Fabrice NICOLAS : création terrasse

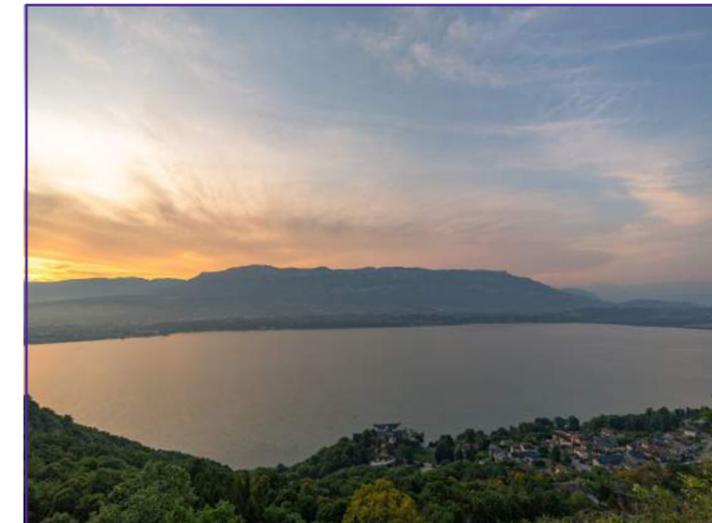
DECLARATIONS DE TRAVAUX

Déclaration accordée

Commune de BOURDEAU : construction d'un merlon

Déclaration retirée

Laurence CHOULET- PARPILLON : fenêtres de toit



Fin des travaux piste de Pierre Nioule



Philippe PEYRAVERNEY agent technique de la commune aidé par René CANTENS a travaillé sur la végétalisation du talus en bas de la piste au niveau du lotissement de La Frasse, avec différentes essences d'arbustes afin d'éviter le développement des ronces.



Création d'un portillon à l'école et Réparation portail cimetière



-Des travaux métallerie ont été effectués :
Un portillon a été installé dans la cour de l'école pour limiter l'accès à la partie haute vers la cantine.
Le portail de l'ancien cimetière a été ajusté afin de faciliter la fermeture. Il avait pris du « du jeu » avec le temps. La peinture sera reprise au printemps.

LE PETIT THEATRE DE BOURDEAU

Après un vif succès lors des représentations à Bourdeau et à La Motte-Servolex en mai et juin 2019, la troupe du Petit Théâtre de Bourdeau s'est accordée une pause estivale.



N'hésitez pas à consulter notre nouvelle page Facebook où vous trouverez dates et photos de nos événements et répétitions !

Et merci aux habitants de Bourdeau pour leur soutien !

Les séances de répétitions ont repris à la rentrée, toujours dans la bonne humeur et grâce à la municipalité qui continue de mettre à disposition la salle des fêtes, chaque mardi de 20h à 22h. Apprécié pour son engagement, et ses qualités indéniables, Fabien Rossiaud reste le metteur en scène de la troupe.
L'objectif 2020 est de rejouer la pièce "Incorrigible" écrite par Marie Laroche Fermis. Cette auteure était venue spécialement de Saint Etienne pour nous rencontrer lors de notre représentation à la Motte... un véritable honneur et une belle rencontre pour tous.

La troupe du Petit Théâtre de Bourdeau a déjà programmé quelques dates en tenant compte de l'arrivée du futur bébé d'une des comédiennes.

Voici donc les dates à retenir :

A la Motte Servolex : les 15 et 16 février (salle saint jean)

A Saint Sulpice : le 7 mars (salle des fêtes, chef lieu)

A La Traverse le 12 septembre

CLUB SOURIRE TOUJOURS

" le dimanche 1er décembre, plus de 140 personnes ont tenté leur chance en participant au traditionnel LOTO de l'association des Aînés de la Commune, le Club Sourire Toujours ! La salle polyvalente de BOURDEAU était pleine, et de nombreux lots offerts par les professionnels de Bourdeau, du Bourget du Lac entre autres, ont fait le bonheur des gagnants. Le premier prix était un repas au Restaurant LAMARTINE."



YOGATTITUDE

Du Nouveau pour l'Association YOGATTITUDE :

Ouverture d'un nouveau cours de Yoga le mercredi à 17 h 30 Salle Polyvalente depuis cette rentrée de septembre !

Deux professeurs certifiés de la Fédération de Hatha Yoga assurent les deux cours.

L'année s'annonce très dynamique avec 30 inscrits cette année en totalité. Une activité pour tous, tous niveaux, avec toujours possibilité de faire un essai en cours d'année. Pratique simple et accessible à toute personne désirant se connaître davantage. :

- Détente, Simplicité, Energie et Harmonie -

Venez faire l'essai soit le mardi à 18 h 30, soit le mercredi à 17 h 30 pour 1 h 15 de pratique.

Une journée de Détox intestinale est organisée chaque année au printemps.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 15 57 88 88



LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Après la trêve estivale, la saison sportive a redémarré le 18 septembre.

Nous avons plaisir à effectuer une remise en forme à notre rythme, en pratiquant des activités variées: du renforcement musculaire, du STEP, du circuit training, de l'elastigym mais aussi du stretching.

Nous serons ravis de vous accueillir ! Venez essayer, les 2 premiers cours sont gratuits, même en cours de saison... Rejoignez-nous le mercredi de 19h20 à 20h20 à la salle polyvalente de Bourdeau.

Martial, notre coach, s'adapte à tous.

Que vous soyez un homme ou une femme, un adolescent ou un sénior, un athlète ou non, la pratique de la gym volontaire est un loisir sportif où chacun avance à son rythme dans la bonne humeur.

Tous les renseignements utiles sont disponibles auprès de Nadine DRIVET :

par téléphone au 06 10 13 29 46 ou

par email gymvolontaire-073053@epgv.fr

Don du sang à Bourdeau

L'association et l'EFS satisfaits de la collecte à Bourdeau

Pour cause de fermeture de la Traverse l'association des donneurs de sang du Bourget du Lac, Bourdeau et la Chapelle du Mont du Chat, avait organisé le lundi 12 août sa collecte dans la salle polyvalente de Bourdeau. Avec 67 donneurs dont 12 nouveaux, ce fut un très beau résultat compte tenu du changement et de la période.

P. Ansannay-Alex



Des vendanges à Bourdeau



« Les Amants du Lac ». C'est le nom que porteront les premières bouteilles vendues en 2020, fruits de la vigne du château de Bourdeau, en référence au lac et au romantisme qu'il inspire depuis plusieurs siècles.

Passionné par la vigne, c'est dès l'achat du château que son propriétaire Jean-Luc Michaux a voulu concrétiser son projet de vin et planté ses ceps en 2012. Sa surface disponible étant petite (5 000 M2), il en a profité pour multiplier les originalités.

Tout d'abord en hommage aux Romains qui introduisirent le vin en Savoie, il a voulu sa vigne en forme de théâtre antique, avec un replat figurant la scène. Des plantes aromatiques et des fleurs ont été plantées afin d'appauvrir le sol trop riche et diffuser leur parfum parmi les ceps. M. Michaux est un fervent croyant en la sensibilité du monde végétal. Il va donc disperser dans son exploitation des hauts parleurs qui en permanence diffuseront de la musique... romantique évidemment. Mais ce n'est pas tout. Ce vin blanc élaboré selon la méthode champenoise par Michel et Philippe Grisard de Cruet, sera le résultat du mélange de tous les cépages endémiques de la Savoie, plantés à flanc de coteau, de la mondeuse blanche au jacquère en passant par le chasselas. L'objectif étant de retrouver des odeurs ou des saveurs qu'auraient déjà pu découvrir la reine Victoria, George Sand, Chopin, Maupassant, Balzac ou la sœur de Napoléon 1^{er} lors de leur passage au château.

On l'a compris, ce vin sera marqué du sceau de l'originalité et de l'unicité dont chaque millésime recevra le parrainage d'une personnalité, nationale de préférence.

P. Ansannay-Alex

Cérémonie de commémoration du 11 Novembre 1918



La cérémonie du 11 novembre 2019, s'est déroulée en présence de membres du conseil municipal de Bourdeau, de madame Le Maire du Bourget du Lac, de monsieur le premier Adjoint au Maire de La Chapelle du Mont du Chat, des représentants des anciens combattants et du souvenir français et de nombreux habitants du Bourget du Lac et de Bourdeau. Des élèves de la section internationale du collège George Sand ont lu des textes en français et en anglais, et des élèves des Lycée, Louis Armand, le Granier et Saint Ambroise ont participé au déroulé de la cérémonie, le tout orchestré par Claude Burnier, responsable du protocole.



A.P.E. : Associations des Parents d'Elèves

La fête du four

Beau succès et beaucoup de monde à la fête du four, organisée par l'association des parents d'élèves, le samedi 28 septembre. Les 30 pains ronds, les 30 tartes au sucre et les 160 diots ont tous trouvé acquéreur. Le bénéfice des ventes ira à l'association pour l'organisation d'actions diverses auprès des enfants.

P. Ansannay-Alex



Repas des aînés

Chaque année, la commune offre aux aînés de 70 ans et plus, de partager un moment de convivialité autour d'un repas dans un restaurant de la commune. Après la Brasserie l'Epicerie l'année dernière, un peu plus d'une vingtaine de nos aînés s'est retrouvée au restaurant du Château, « le Chat Qui Nage ». Ce fut pour certains une véritable découverte du lieu, dont la rénovation s'est achevée en 2016. Merci à toute l'équipe du restaurant pour son accueil.



COMMUNICATION DE LA FEDERATION DE CHASSE

La sécurité et la chasse

Conformément aux recommandations de la fédération de chasse de Savoie, le président de l'ACCA de Bourdeau, François MILLION-BRODAZ, accompagné de deux chasseurs, a installé des panneaux d'information précisant les jours de chasse, destinés aux autres utilisateurs de la nature. Ils ont été installés sur les principaux axes d'entrée de la commune.

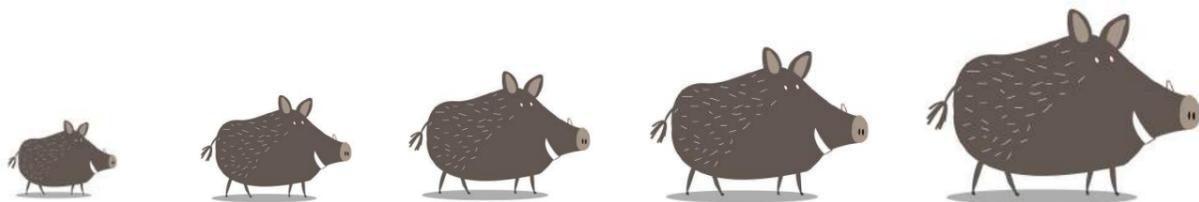


Ces panneaux complètent les panneaux existants dont la signification est rappelée ci-après.

Le premier, à destination des automobilistes « **bonjour chasse en cours** » a pour objectif d'informer les utilisateurs de la chaussée et de la nature que des animaux et des chiens peuvent traverser la route. Ce panneau est déposé avant l'action de chasse et est retiré à la fin.



Le second, « **en ce jour de chasse, partageons l'espace** », « **Bonne journée nature** » est installé au début de la partie de chasse et retiré à la fin.



Halloween au château de Bourdeau

Les élèves de l'école ont été invités par l'équipe du château à fêter Halloween.



Téléthon



Belle réussite pour le Téléthon à Bourdeau, avec plus de 940 euros récoltés au profit de l'AFM. De nombreux habitants avaient répondu à l'appel de la commission animation du conseil municipal pour cette soirée dans l'ambiance musicale de chants de Noël. Bernard CHEVELARD, aidé de Jérôme et Killian ont fait cuire dans le four communal, une trentaine de pains fabriqués par leurs soins. Le restaurant le CHAT QUI NAGE, la brasserie l'EPICERIE, le restaurant LAMARTINE, le restaurant la PAUSE DU CHAT, et la boulangerie CLARET au Bourget du Lac, ont confectionné gracieusement, vin chaud, diots, goulasch, cheesecake, tartes aux pommes et miches de pains. L'équipe municipale a remercié ces généreux donateurs et bénévoles qui ont participé à cet événement.

JMV Resort, l'architecture au cœur de Bourdeau



Depuis l'été 2017, l'agence d'Architecture JMV Resort est installée dans les anciens bâtiments de l'Hôtel-Restaurant La Terrasse. Il y a tout juste 1 an, l'agence ouvrait ses portes aux Bourdelais, le temps d'un après-midi. Les habitants étaient ravis de découvrir le nouvel aménagement des lieux, dont une classe de primaire qui a fait la visite avec enthousiasme !



Une agence d'Architecture spécialisée en architecture de montagne haut-de-gamme

Forte de l'expérience de 30 ans de Jean-Michel Villot en construction de Montagne, l'agence conçoit et réalise principalement des chalets pour particuliers, résidences de tourisme, restaurants d'altitude, hôtels & spa et projets d'urbanisme. Son équipe est pluridisciplinaire, rassemblant architectes, architectes d'intérieur, ingénieurs travaux et économistes de la construction.

La particularité de l'agence est de réaliser une architecture qui s'adapte aux idées, aux régions et aux hommes, ainsi qu'une ambiance où l'harmonie rime avec efficacité, le tout rendant à la construction l'âme et le caractère que l'on attend d'elle. JMV Resort compte 4 agences dont l'agence mère située à Bourdeau et 3 agences en station, au plus proche des projets, à Val d'Isère, Méribel et Saint-Gervais.

Jean-Michel VILLOT, sa Biographie

Architecte DPLG, il est diplômé en 1981 à Lyon.
En 1985, il s'associe avec Alain PERRIER, décorateur AEEB, pour créer la Société AMMON. Orienté vers l'architecture de montagne et de loisirs, il réalise ainsi de nombreux aménagements d'hôtels, chalets, résidences et élabore des concepts, tant en France qu'à l'Étranger.
En 2005, Jean-Michel VILLOT crée sa propre structure JMV ARTHEMA. Sa connaissance du tourisme et de la montagne l'amène en 2010 à fusionner avec le Cabinet PATRIARCHE & Co., devenant ainsi Architecte Associé de l'agence.
En 2014, Jean-Michel VILLOT dessine une nouvelle trace dans son parcours avec la Structure JMV RESORT, devenue une référence en Architecture de montagne.

